



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 18 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix-huit décembre à 18 H 30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. André SAUZEDE.

Date de convocation : 12 décembre 2018

Date d'affichage de la convocation : 12 décembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 16

Nombre de procurations : 5

Nombre de voix : 21

Etaient présents : Mme Marie-Christine Bouvier, M. Jacky Clavairolle, M. Alex Dumas, M. Jean-François Esteban, Mme Christiane Exbrayat, M. Alain Héraud, M. Michel Jean, Mme Danielle Lambert-Manent, Mme Véronique Martin, M. Jean-Claude Mercier, Mme Françoise Panafieu, M. André Sauzède, Mme Elsa Seigneur, M. Grégory Théron, Mme Martine Villeneuve, Mme Janet Zaragoza.

Absents excusés :

Mme Karine Bellosguardo,

Mme Jocelyne Bonnet-Carbonell

Mme Tania Charalambous

Mme Julie Jouve a donné procuration à Mme Christiane Exbrayat

M. Jean-Claude Lebourgeois

Mme Véronique Leruste a donné procuration à Mme Véronique Martin

M. Jérôme Mercadé a donné procuration à M. Jacky Clavairolle

Mme Ghislaine Monroig

M. Jean-Thierry Picandé a donné procuration à M. Alain Héraud

Mme Christelle Piesset

M. Vincent Rieutor

Mme Danièle Trabuc a donné procuration à Mme Danielle Lambert-Manent

M. Alexandre Trouillard

Secrétaire de séance : M. Jean-François Esteban.

DEL2018_086

**Emprunt pour le financement de l'achat de l'ancienne usine
« Propriété de la SCI l'Avenir »**

Afin de pouvoir financer l'achat de l'ancienne usine « Propriété de la SCI l'Avenir » d'un montant de 900 000 € TTC, plusieurs organismes bancaires ont été consultés.

Monsieur le Maire présente les offres reçues à l'issue de la consultation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à contracter un prêt d'un montant de 900 000 euros auprès de la caisse des dépôts pour une durée de 40 ans au taux du livret A+1.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Vote :

Présents	16
Procurations	05
Nombre de voix	21
Pour	21
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,
André SAUZÈDE

